



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

PRÉFECTURE

Périgueux, le 27 DEC. 2017

Direction des Sécurités
Bureau de la Sécurité Routière

Affaire suivie par Myriam BAILLET
Coordinatrice Sécurité Routière
Tél : 05.53.02.24.08
Mél : myriam.bailet@dordogne.gouv.fr

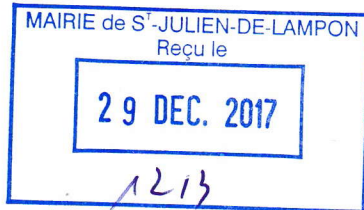
La Préfète de la Dordogne

à

Mesdames et Messieurs les Présidents
d'Etablissements Publics de Coopération
Intercommunale

Mesdames et Messieurs les Maires

(Copie à Madame et Messieurs les Sous-Préfets)



OBJET : sécurité routière – Mobilité de la population Seniors.

Le maintien des possibilités de déplacement des seniors conditionne leur accès aux services du quotidien et à une vie sociale bien intégrée. Il s'agit d'une préoccupation majeure pour les territoires ruraux dépourvus de transports publics, qui sont confrontés au vieillissement de leur population et à des attentes de maintien à domicile.

Afin de préserver l'autonomie de ces personnes tout en veillant à la sécurité des déplacements routiers pour tous, l'association « **AGIR abcd, Délégation territoriale de la Dordogne** » propose de mettre en place l'action « **CAR 24** » (**Conduire l'Automobile du Retraité**), qui met en relation les personnes empêchées de conduire, pour des raisons d'âge ou de santé, et des retraités aptes à conduire en toute sécurité.

Ce dispositif, d'ores et déjà mis en œuvre dans le département du Lot-et-Garonne, prévoit que la personne transportée fournit le véhicule (assuré, entretenu, alimenté en carburant) et rémunère le retraité au moyen du Chèque Emploi Service Universel (CESU).

L'aptitude à la conduite du chauffeur est préalablement contrôlée par une auto-école aux frais d'« AGIR abcd ».

Cette initiative paraît ainsi répondre à la fois aux besoins de déplacement des populations rurales en perte de mobilité, aux impératifs de sécurité routière et à l'utilité de créer du lien social et l'entraide entre générations.

Je vous remercie par avance pour le soutien que vous voudrez bien apporter à cette démarche.

Merci de votre intérêt pour cette initiative

Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc